

## SUR LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE FOURRAGERE COHERENTE

**E**N ESSAYANT DE DIRE COMMENT SE POSE ACTUELLEMENT LE PROBLEME DE L'INTENSIFICATION FOURRAGERE ET DE DEGAGER, EN ACCORD AVEC MES COLLEGUES, LES éléments d'une politique fourragère cohérente, j'ai le sentiment de faire un grand pas dans la hiérarchie et de me placer au niveau des arcanes ministériels.

Nous allons tenter de le faire, avec cette conviction profonde qu'une politique doit tenir compte à la fois de l'évolution des techniques et des conditions économiques et sociales de production.

Avant 1939, il n'était pas question d'une politique fourragère. De bons agronomes, comme M. Ch. BRIOUX qui dirigea pendant trente ans la Station Agronomique de Rouen, pensaient qu'on avait assez fait lorsqu'on apportait régulièrement un peu de scories, de superphosphate et de potasse sur des herbages.

Quant à la fertilisation azotée, il n'en était pas question. On estimait généralement que les vieux herbages, ceux du Pays de BRAY par exemple, dont les sols ont une teneur en matière organique élevée (3 à 5 % d'azote), étaient en état de fournir à l'herbe une alimentation azotée suffisante, à condition de favoriser la nitrification de ceux qui possédaient le plus bas pH par des chaulages modérés.

L'étude des prairies était aussi négligée en France que leur exploitation était extensive.

Le premier plan de modernisation, malgré de vives controverses, accepta le point de vue de René DUMONT sur l'importance du problème fourrager, problème numéro 1 de l'agriculture française.

C'est à partir de ce moment que s'installent les premiers cloisonnements d'herbages avec apport d'azote après chaque passage d'animaux, à l'imitation du système Warmbold expérimenté en France, à Courcelles-Chaussy, depuis 1928. Des résultats spectaculaires furent ainsi acquis grâce à une meilleure exploitation et à une fertilisation azotée d'importance variable (60 à 120 kg/ha d'azote).

Le Ministère de l'Agriculture encouragea ces cloisonnements, ces rotations d'herbages, ces « pâturages tournants » par des subventions.

Il y a une dizaine d'années, la technique était considérée comme une solution universelle susceptible d'accroître les rendements de la prairie française.

Pourtant quelques échecs furent enregistrés, qui permirent de se rendre compte des limites du système lorsqu'il était appliqué sur une végétation trop dégradée par un sol convenant mal à la prairie permanente. Je me souviens tout particulièrement de celui de la Ferme des Vaseix, près de Limoges, où de gros investissements d'engrais furent réalisés sans résultat.

Cependant, les visites faites en Angleterre et la vulgarisation des résultats obtenus à la suite de la pratique du ley-farming pendant la guerre incitaient certains agriculteurs à ressemer leurs prairies avec des semences importées.

La nécessité de retourner les très mauvais herbages se précisait et, avec beaucoup de perspicacité, des maisons privées et la Station Centrale d'Amélioration des Plantes entreprenaient la sélection des Graminées fourragères.

En même temps, M. MAYER faisait l'inventaire des types français de luzerne.

Mais ce n'est guère qu'en 1954, lorsque les techniques de semis ont été bien mises au point et que les souches françaises de l'I.N.R.A. et de sélectionneurs privés ont vu le jour, que l'accent a été mis sur une politique de remplacement de la prairie permanente par la prairie temporaire.

Sur l'intervention de M. DER KHATCHADOURIAN, alors responsable des questions fourragères au Ministère de l'Agriculture et avec le concours du

G.N.I.S. fourrager, des semences sélectionnées furent procurées gratuitement à un grand nombre d'agriculteurs, tant pour des premiers essais de comportement que pour étude de chaînes de pâturage.

Cela, c'est le passé. Il faut utiliser l'expérience vécue pour dégager une action vigoureuse de longue durée, reposant sur des données techniques incontestables. Mais nous ne devons pas oublier que le fourrage n'est que l'intermédiaire indispensable des productions animales et qu'une politique fourragère s'inscrit dans le cadre d'une politique de la viande et du lait, dont il nous faudra bien dire un mot en terminant.

### **LA DIFFICILE ELABORATION D'UNE DOCTRINE FOURRAGERE**

L'élaboration d'une doctrine fourragère que nous essayons de définir depuis une quinzaine d'années ne s'est pas faite sans difficultés, ni parfois sans d'apparentes contradictions.

On nous les a souvent reprochées. Revoyant un de mes amis, Directeur des Services Agricoles dans le Nord de la France, après plusieurs années, je fus vivement critiqué pour avoir modifié certains de mes points de vue sur la production fourragère. « Voyez, me dit-il, dans quelles positions vous mettez le vulgarisateur qui ne peut suivre au jour le jour l'évolution de vos conceptions et risque de se voir déjugé pour ce qu'il fait appliquer selon vos anciennes directives ».

Comment pourrait-il en être autrement pour une technique qui intéresse à la fois le végétal, l'animal... et le niveau technique et les possibilités financières de l'agriculteur ?

Les controverses les plus vives qui se font jour, notamment à l'occasion des Journées de l'Herbe auxquelles nous sommes invités concernent l'inclusion du Dactyle dans les chaînes de pâturage : côte à côte on trouve des agriculteurs qui font l'éloge de cette Graminée et d'autres qui refusent de l'utiliser.

La réunion d'été de l'A.F.P.F. en Bretagne a donné lieu à de vives discussions sur l'importance que l'on devait réserver au Trèfle blanc dans la prairie temporaire. On y a également discuté des mérites réciproques de la Luzerne et du Trèfle violet, de la place à réserver aux fourrages annuels, à la Vesce, au Pois, à la Féverole, au Trèfle incarnat, etc...

Les détracteurs de la prairie temporaire font maintenant porter leurs critiques sur le plan économique. Combien de fois, lors de réunions avec des

agriculteurs, des techniciens, des représentants de la Gestion, nous a-t-on fait le procès d'une agriculture intensive en matière d'élevage, parce qu'elle est exigeante en investissements, qu'elle nécessite une organisation plus stricte et une technicité plus avertie.

L'argument décisif apparaît toujours à un moment précis : « les productions animales ne paient pas ».

Si la chose était vraie, il y a longtemps que toutes les exploitations de l'Ouest seraient abandonnées. Or, on assiste actuellement à une renaissance remarquable de l'agriculture bretonne et vendéenne qui s'oriente vers la production fourragère selon les plus récentes techniques.

Déjà avant 1940, on estimait en Seine-Maritime que les grandes exploitations considéraient un bétail abondant comme une charge coûteuse et que les meilleurs résultats provenaient non de la vente du lait, mais pour certains élevages de la vente de chromosomes... c'est-à-dire de la vente de reproducteurs réputés.

Le prix de la main-d'œuvre limite les bénéfices d'une spéculation, moins facile à mécaniser que la production de céréales et qui demande beaucoup de travail lorsqu'il s'agit d'autre chose que d'embouche.

La Gestion montre aisément que les spéculations animales sont moins rentables que les spéculations végétales et cela d'autant plus facilement qu'elle compare le rendement de 45 à 50 quintaux d'une céréale indexée, à une production fourragère qui repose sur des prairies permanentes à 3 000 U.F. En aucun cas il ne faut séparer l'économique du technique.

Il n'en reste pas moins que pour certaines grandes exploitations, la révolution fourragère a conduit à une augmentation des surfaces cultivées en céréales.

C'est ainsi qu'à Montérolier-Buchy, dans le Pays de Caux, un excellent agriculteur a supprimé ses prairies naturelles et les a remplacées par des prairies temporaires constituant une chaîne de pâturage produisant aux environs de 8 000 U.F./ha. Comme il a conservé sensiblement le même troupeau, il a pu augmenter l'importance de ses cultures de céréales.

Ces faits ne doivent pas nous donner à penser que les petites fermes qui vivent de l'élevage soient irrémédiablement condamnées à accepter une valorisation insuffisante du travail familial : M. ESTRANGIN nous a donné quelques chiffres à cet égard.

Il me semble voir deux stades dans le progrès des petites exploitations qui ont réalisé la révolution fourragère : tout d'abord un accroissement des ressources fourragères, plus ou moins rapidement suivi d'une augmentation du cheptel ; puis une prise de conscience très nette d'une plus grande somme de travaux à accomplir (plus de vaches à traire, plus de jeunes à soigner, etc...) et de la nécessité d'une mécanisation. Même dans de petites fermes la révolution fourragère conduit à l'installation de salle de traite, de stabulation libre, etc... Cette logique dans l'ordre des investissements est bien dans la tradition de notre prudente paysannerie.

Cependant, les controverses ne portent pas seulement sur des questions économiques de rentabilité, mais également sur des techniques d'exploitation.

Depuis un certain nombre d'années, nous préconisons, pour réduire le prix de l'unité fourragère, d'étendre la période de pâturage au maximum, de restreindre le plus possible la période de stabulation.

Or, voici que tout récemment une technique complètement différente se fait jour, celle de l'affouragement en vert à l'étable. Elle propose une mécanisation de la récolte et de son transport, de telle sorte que si le prix de revient du fourrage consommé est augmenté, un abaissement d'autres éléments du coût de production (notamment la traite des animaux) vient, pense-t-on, compenser une dépense supplémentaire.

Cette solution a beaucoup d'audience auprès des agriculteurs qui dirigent de grosses exploitations. Ses avantages en ont été développés par M. COCHARD, Président du C.E.T.A. de l'élevage de l'Île-de-France, devant ses collègues et au Concours Général Agricole de 1960 à la section « Machinisme » de notre Association.

Dans son remarquable exposé, M. COCHARD a rappelé les grandes difficultés que rencontrent les grosses exploitations des environs de Paris pour rentabiliser leurs productions animales. Dans de telles conditions, elles sont contraintes à envisager l'affouragement en vert à l'étable, une mécanisation très poussée, peut-être un certain regroupement d'exploitations.

Le pâturage est supprimé (zero-grazing) et on pratique la technique du hay-lage : on désigne sous cette dernière dénomination un produit à mi-chemin entre le foin (hay) et l'ensilage (-lage), constitué par du fourrage préfané (40 à 50 % d'eau) conservé en silos étanches.

Ici le rendement à l'hectare importe moins que la productivité de la main-d'œuvre.

Les préoccupations des petites fermes bretonnes sont bien différentes et elles ont été exposées avec beaucoup de netteté par M. PENNON, Directeur du Centre de Comptabilité et d'Economie Rurale du Finistère.

Selon M. PENNON, dans les petites fermes bretonnes où la main-d'œuvre est relativement abondante, le Blé, pas plus que les céréales, n'assure un produit brut suffisant à l'hectare (moins de 100 000 Frs) et par travailleur (résultats valables pour 1959).

Il s'agit là d'une affirmation peut-être criticable, car si les moyennes des rendements en blé dépassent 32 Qx/ha en Seine-Maritime, elles sont voisines de 22 Qx/ha en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes-du-Nord, dans le Finistère, de 14,6 seulement dans le Morbihan ; mais il n'est pas juste de les considérer comme intangibles.

L'agriculture bretonne doit donc s'orienter vers les productions animales selon une tendance qui s'affirmait déjà avant 1940. En fait, la production de lait ou de viande ne serait intéressante que si la charge de bétail est suffisamment élevée.

« Il semble, dit M. PENNON, étant donné les faibles rendements laitiers des races locales, que la majorité des exploitations ont intérêt à s'orienter pour des raisons de sécurité vers un système d'élevage mixte, lait et viande ».

Il est certain que l'intensification fourragère permet de remplacer les races locales par des Normandes ou des Hollandaises.

Par ailleurs, une bonne valorisation de l'unité fourragère, céréale et herbe, mais aussi de l'heure de main-d'œuvre réside dans l'élevage du porc qui est presque toujours pratiqué dans la petite ferme bretonne.

Voici les conclusions de cette étude parue en mai 1958 et pour laquelle il faut tenir compte de l'évolution des prix intervenue depuis cette époque.

Pour une exploitation d'une dizaine d'hectares, la rentabilité impose de dépasser un revenu brut de 10 000 N.F. par unité de travailleur, ce qui implique un produit brut de 2 000 N.F. par hectare de surface agricole utile. Ce résultat peut être acquis avec la production de 4 à 6 porcs charcutiers par an et par hectare et au moins 7 unités de gros bétail par unité de travailleur.

Nous n'avons insisté un peu longuement sur les différents aspects de la production fourragère que pour montrer combien les techniques d'exploitation pouvaient varier d'un type de ferme à l'autre.

Les unes et les autres se justifient lorsqu'on les place dans leurs conditions particulières.

Si j'ai bien compris le rôle de la Section d'Application de la Recherche à la Vulgarisation que dirige avec compétence notre ami M. BORD et celui de son réseau expérimental, c'est justement de replacer les techniques de production intensive mises au point par la Recherche dans le cadre de l'exploitation caractéristique d'une région.

Est-ce à dire que nous réduisons l'agronomie à une « science des localités » comme peut l'être la géographie ?

En fait, l'agronome n'est pas seulement un descripteur, il agit sur le milieu géographique et il dégage des lois qui reposent sur la connaissance de la biologie végétale.

Voyons maintenant quelles sont les bases sur lesquelles on peut fonder une technique rationnelle de production fourragère.

### **BASES SCIENTIFIQUES D'UNE DOCTRINE FOURRAGERE**

La mise au point de cette doctrine est l'œuvre commune des chercheurs et des praticiens au cours de ces dernières années.

Nous allons en rappeler brièvement différentes étapes. Dans tous les cas, elle se fonde sur une expérimentation qui s'est étendue progressivement à toute la France.

Mais, il faut bien le reconnaître, les résultats de cette expérimentation ont un caractère contingent, valable seulement dans des conditions bien définies. Elle met toujours le mécanisme des facteurs en cause.

C'est le mérite de J. REBISCHUNG d'avoir dépassé le stade de cette recherche expérimentale au champ en s'appuyant sur des données de la physiologie des espèces fourragères.

C'est ainsi que J. REBISCHUNG a pu mettre en évidence l'existence de phénomènes très importants qui se manifestent au moment de la montaison : une véritable inhibition des talles secondaires qui se traduit par un certain « creux » dans la prairie qu'on laisse pousser pour la fauche. Les besoins en azote et en potasse à des moments donnés du développement de la plante ont été précisés.

Dans de telles conditions la fertilisation n'est plus un simple enrichissement du sol en éléments utiles à la plante, c'est la satisfaction même des besoins de la plante. Il en est de même pour l'exploitation ; elle tient compte du rythme végétatif. La fauche ou la pâture se situe à un moment précis qui est réalisé à un stade donné, correspondant aux besoins des animaux.

A la suite de cette étude du développement, qui dans une certaine mesure est une transposition des données acquises dans les recherches réalisées sur la physiologie du blé, il a été possible de mieux comprendre ce qui se passait dans la pratique culturale et d'asseoir notre doctrine sur des bases scientifiques.

Dans la pratique, cela nous conduit à préconiser un certain nombre de techniques et prendre un certain nombre d'options. Enumérons-en quelques-unes dorénavant :

1° — *Semis en sol nu et en lignes* — Il est possible que des semis sous couvert les années humides ou sous des climats pluvieux aient été réussis, mais il suffit d'examiner le développement des racines de la plante abri et de la plante pluriannuelle pour se rendre compte qu'elles entrent en compétition et se gênent mutuellement. Le semis en lignes économise de la semence et permet de contrôler la compétition des espèces entre elles.

2° — *Semis sur sol tassé* — C'est une nécessité pour la levée de petites graines d'être en contact permanent avec l'humidité remontant, par capillarité, des couches profondes du sol.

3° — *Date de semis* — Sans méconnaître l'importance du régime climatique de la région, les semis de printemps présentent une meilleure sécurité de réussite, surtout pour le Dactyle, la Fétuque des prés, la Fétuque élevée, d'installation plus lente que le Ray-grass anglais, le Ray-grass italien et le Trèfle violet. Il en est de même pour la Luzerne. C'est un avantage du Ray-grass italien de pouvoir être semé presque toute l'année, sauf trop tard à l'automne. La Fléole peut être semée à l'automne, car elle résiste au froid, mais un semis trop tardif n'a pas d'intérêt.

4° — *Choix entre les espèces fourragères et entre Graminées et Légumineuses.*

Ce choix se simplifie par une meilleure connaissance de leur biologie, de leur productivité et également de l'étalement de leur production au cours de la saison. R. DESROCHES s'élève avec force contre le peu de cas qui est accordé au Dactyle par certains éleveurs. Ce que l'on peut dire c'est que ses

utilisateurs ne sont pas moins ardents que ses détracteurs ; les Anglais savent bien qu'un Dactyle convenablement azoté ou en équilibre convenable avec une Légumineuse est toujours bien consommé.

5° — *Choix des variétés sélectionnées* — Il est incontestable que les variétés sélectionnées pour leur productivité et pour leur rythme végétatif doivent être préférées.

De nombreux essais ont montré l'intérêt des types précoces de Dactyle, plus productifs pendant les mois d'été. Les types tardifs ne devraient pas occuper plus d'un tiers des surfaces emblavées en types précoces.

L'embouche de bœufs Charollais à Nassandres (Eure) uniquement sur un Dactyle précoce s'est révélé difficile par suite d'un échelonnement insuffisant de la production au cours de l'année.

6° — *Emploi de mélanges simples* — L'emploi de mélange constitué d'une Légumineuse et d'une Graminée de rythme végétatif bien repéré est une nécessité si l'on veut réaliser une exploitation rationnelle en constituant des chaînes de pâturages.

7° — *Adaptation de la pâture et de la fumure au rythme végétatif* — Des recherches récentes, dues notamment à J. REBISCHUNG, montrent que l'exploitation et la fumure azotée et potassique doivent tenir compte avec précision de la physiologie de la plante. Un déprimage de la prairie temporaire au printemps, lorsque la jeune tige de l'herbe a de 8 à 10 cm, régularise la production, l'uniformise dans les exploitations successives.

S'il nous fallait dire en quelques mots l'originalité de la doctrine française en matière de production fourragère, nous dirions qu'elle se fonde sur un souci logique d'exploiter les espèces qui composent la prairie temporaire à un stade qui convient à la fois au rythme végétatif propre à chaque type spécifique ou variétal et aux besoins des animaux.

L'importance que nous donnons à la prairie temporaire n'est pas exclusive. Les fourrages annuels, en particulier le Chou, interviennent également pour assurer un affouragement en vert toute l'année et cela sans doute d'autant plus que l'on se dirige vers les régions méridionales.

Mais dans la zone atlantique, au sens large de cette expression, nous pensons que c'est de la prairie temporaire que l'on doit tirer la majeure partie de la nourriture des animaux.

On abandonnerait sans doute rapidement une nouvelle voiture automobile dont la conduite serait plus compliquée que celle dont on a l'habitude.

La simplification du mélange fourrager a deux conséquences :

1°) la nécessité de réaliser des chaînes de pâturage pour échelonner la production ;

2°) une exploitation qui tient compte du stade de développement et corrélativement une fertilisation qui ne se borne pas à compenser les exportations, mais qui intervient au moment précis où la plante en a besoin.

On comprend, dès lors, l'importance des données physiologiques sur lesquelles reposent nos techniques de production.

Ces techniques ne négligent pas les impératifs de l'alimentation des animaux, mais inversement il est indispensable que les agriculteurs s'en inspirent pour utiliser correctement le matériel fourrager mis à leur disposition.

Nous n'avons pas la prétention de croire que les données que nous venons de rappeler épuisent tous les aspects du problème fourrager.

Bien d'autres mises au point nous apparaissent urgentes à réaliser. Il reste à préciser l'intérêt local de certains fourrages annuels, la valeur agronomique des différentes variétés de Maïs, des divers types de Choux, des associations de la Luzerne avec telle ou telle Graminée.

L'étude d'un fourrage n'est pas suffisante ; il faut le replacer dans un assolement, comparer différents assolements entre eux, ce que nous avons cherché à faire à notre expérimentation d'Isneauville. C'est dire que la période des recherches n'est pas close et que notre doctrine s'enrichira progressivement de ce fait.

Mais notre méthode d'attaque du problème fourrager doit demeurer la même : expérimentation de dégrossissage, étude des mécanismes physiologiques de la production, expérimentation de localisation qui fait apparaître le caractère relatif des phénomènes biologiques (agressivité plus ou moins grande du Ray-grass italien, compétition réciproque du Dactyle et de la Luzerne, etc...) enfin étude des résultats économiques.

#### **DE LA VULGARISATION D'UNE DOCTRINE FOURRAGERE**

L'édification d'une doctrine fourragère valable ne présente d'intérêt pratique que si cette doctrine est vulgarisée.

Vulgariser est un verbe transitif ; il demande un complément direct et il faut bien reconnaître qu'on l'a quelquefois oublié en vulgarisant n'importe quoi.

Cette vulgarisation suppose que l'on soit d'accord précisément sur ce qui est acquis. Ce ne peut être le folklore, mais ce qui a été reconnu expérimentalement valable.

Il n'est pas de mon propos d'examiner les différents procédés de vulgarisation qui relèvent des techniques de la psycho-sociologie.

Mais la fréquentation des Comités départementaux de Vulgarisation m'a fait comprendre qu'il y avait encore beaucoup d'incertitude dans la façon d'aborder le problème fourrager et dans les actions à mener auprès des agriculteurs pour leur assurer à la fois rentabilité et production.

S'il me fallait définir un programme départemental d'intensification fourragère, dans l'Ouest par exemple, il me semble que je m'y prendrais de la façon suivante :

Tout d'abord, je ferais l'inventaire des prairies permanentes dont la composition botanique permet d'espérer une amélioration rapide par une bonne exploitation et une fertilisation suffisante.

Je chercherais ensuite à favoriser l'extension de la prairie temporaire composée d'une Graminée et d'une Légumineuse, formant chaîne de pâturage. Il semble que les techniques d'installation soient aujourd'hui bien connues. Il n'en est malheureusement pas de même en ce qui concerne l'exploitation et la fertilisation.

Le rôle des Conseillers agricoles, ceux des D.S.A., des Chambres d'Agriculture, des C.E.T.A., Instituteurs ruraux, Ingénieurs des Sociétés d'engrais, etc... est ici considérable.

Il n'est pas douteux qu'il y a une certaine corrélation entre le nombre des Conseillers agricoles et l'importance de la prairie temporaire dans un département donné et également corrélation entre l'extension de ce type de prairie et les productions animales.

C'est ainsi qu'en Bretagne, M. RABINIAUX rappelait à Guingamp que surtout depuis 1958, la production laitière et celle de bœuf avaient augmenté de 15 à 25 %. Pendant la même période, l'accroissement des prairies temporaires était d'environ 140 000 hectares. Ceci confirme bien que la prairie temporaire doit être considérée comme un facteur essentiel de l'augmentation des productions animales.

Il serait probablement plus difficile de faire la démonstration pour toute la France dont les productions animales ont progressé de 100 à 150 environ depuis 1938, tandis que les surfaces consacrées à une prairie temporaire mieux composée, mieux exploitée doubleraient en importance.

Dans la mesure où la prairie temporaire ne suffit pas aux besoins du troupeau pendant toute l'année, un fourrage annuel comme le Chou, le Maïs fourrager, l'Orge, le Blé, servira de complément à cette production fourragère intensive mais il faudra en préciser la culture, les variétés, la fertilisation.

Bien entendu, dans les régions méridionales, je ferai porter mon effort sur des cultures de Maïs, de Ray-grass d'Italie, de Sorgho, de Luzerne ; je m'inspirerai des travaux réalisés par M. COTTE à Montpellier, sûr de trouver des solutions valables au problème fourrager de ces régions.

Considérant comme acquis les principes généraux d'une doctrine fourragère, je pense qu'il faudrait surtout examiner les modalités d'une certaine adaptation aux conditions locales. Il conviendrait, par exemple, de préciser la précocité des « variétés », leur résistance aux maladies, les époques de fertilisation azotée, la réponse des divers types à cette fertilisation, etc...

Il est indispensable qu'un enregistrement méthodique des résultats soit réalisé : il ne faut pas recommencer toujours les mêmes essais quand certaines expérimentations ont été concluantes.

Il faut également faire justice de certaines affirmations insuffisamment fondées qui ont un caractère plus passionnel que rationnel.

Qui d'entre nous, lors des discussions qui suivent les Journées de l'Herbe, ou encore à une réunion d'un Comité de Vulgarisation, n'a entendu à la fois les partisans du Dactyle en faire l'éloge et ses détracteurs dire que « c'était un rasoir avec lequel on coupait le lait » ?

Il est urgent de vulgariser cette vérité : le Dactyle, partout où il est bien adapté, c'est-à-dire dans des sols qui ne sont pas soumis à l'inondation, est un fourrage à préconiser, à condition qu'il soit bien exploité et bien fertilisé.

Une bonne exploitation implique des fauchaisons à des stades de végétation bien déterminées et parfois pendant une période climatique peu favorable. C'est la raison pour laquelle je crois qu'il est important de revoir les techniques de conservation. J'avoue que l'ensilage ne me donne pas entièrement satisfaction, par ses exigences en main-d'œuvre et ses pertes. N'y aurait-il pas lieu de vulgariser le séchage en grange ?

Ce sont là quelques-uns des thèmes primordiaux que je propose à la vulgarisation, mais il en est d'autres qu'il n'est pas difficile d'imaginer si, suivant Descartes, on analyse méthodiquement les divers facteurs de la production fourragère.

## CONCLUSION

Il nous faut maintenant conclure. Nous le ferons en signalant tout d'abord la nécessité sur le plan national de développer certaines actions, puis en prenant nos responsabilités, c'est-à-dire en montrant comment notre Association doit comprendre sa tâche.

Développer la prairie temporaire suppose qu'on dispose de semences en quantité suffisante et en premier chef des semences françaises.

Notre approvisionnement à cet égard est encore très insuffisant. On m'indiquait récemment qu'un de nos types appréciés de Fétuque élevée avait une production voisine annuelle de 150 quintaux, soit la possibilité d'ensemencer 600 à 650 hectares seulement. Ses besoins actuels seraient, très certainement, 50 fois supérieur.

J. REBISCHUNG et R. DESROCHES ont rappelé ici même dans « Fourrages » qu'en 1959, les surfaces consacrées à la production des semences de Graminées fourragères étaient de 1 924 hectares et de 2 000 environ en 1960, avec une production de 10 000 quintaux de semences. Le rendement à l'hectare augmente, mais nous sommes encore loin des 20 000 hectares que nous avons considéré comme nécessaires à notre retour des Etats-Unis fin 1952.

Depuis 1958, il a été importé en semences de Graminées (Dactyle, Ray-grass anglais, Fléole, Fétuque) à peu près 100 000 quintaux par an, permettant l'ensemencement en graines du commerce d'environ 500 000 hectares par an. Dans ces chiffres, nous ne tenons pas compte des 10 à 15 000 quintaux de Ray-grass d'Italie que nous produisons chez nous.

Il ne faudrait pas que cet approvisionnement constitue un goulot d'étranglement à notre production fourragère. Il y a là un problème à résoudre en accord avec les Pouvoirs publics : c'est à la fois une question de mise au point de la production, mais aussi de propagande auprès des agriculteurs pour bien leur faire comprendre l'importance qu'il y a à utiliser des semences sélectionnées, et de préférence de variétés françaises.

d'Orégon, si peu durable, les Dactyles d'importation, si fréquemment rouillés, doivent laisser la place à des souches françaises bien adaptées. Un numéro de « Fourrages » a été consacré à ces questions dans le cadre de l'année mondiale des Semences.

Enfin, il ne faut pas oublier que la production fourragère n'est que l'intermédiaire nécessaire des productions animales. La petite exploitation familiale pour laquelle l'élevage constitue souvent la principale ressource, voudrait trouver une situation analogue à celle des producteurs de Blé et de Betteraves qui sont sûrs, quoi qu'il arrive et à quelques taxes près, de toucher le prix fixé par le Gouvernement.

S'il y a désordre dans la commercialisation, ce n'est pas la faute des producteurs. De plus, il faut délibérément s'installer dans l'abondance, ce qui exige de réviser bien des points de vue traditionnels, de penser aux pays sous-développés et certainement de faire un effort... d'imagination et de charité.

Quel rôle doit jouer notre Association pour soutenir la politique fourragère cohérente que nous avons essayé de définir ?

J'ai le sentiment que l'A.F.P.F. a rempli, en cette première année d'existence, les objectifs qu'elle s'était proposés, notamment en aidant les organismes agricoles nationaux à préciser leur propre action fourragère.

Nous avons la nette conscience que certains problèmes doivent être résolus dans le cadre régional et nous sommes heureux d'applaudir à la création d'une Section bretonne de notre Association. D'autres viendront sans doute prochainement affirmer notre implantation régionale. Une des tâches les plus urgentes de ces Sections est de faire inventaire, c'est-à-dire de faire le point des techniques valables et de préciser l'orientation de nouvelles expérimentations. C'est bien ainsi que M. MOULE, Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes, Président de la Section bretonne de l'A.F.P.F. l'a compris.

Quant à nous, nous devons poursuivre notre œuvre de coordination. Mais nous savons bien que tout ne pourra pas être fait par nous seuls. Nous demandons seulement que l'action de tous soit librement harmonisée, au moins entre tous les membres, officiels, professionnels ou privés, de notre Association.

L. HEDIN

*Président de l'AFPF*